



**Canadian
Institute
of Actuaries**

**Institut
canadien
des actuaires**

L'Institut canadien des actuaires se penche sur l'âge d'admissibilité au Régime de rentes du Québec

Ottawa, le 14 février 2023 – L'Institut canadien des actuaires (ICA) a partagé aujourd'hui son point de vue sur les changements proposés au Régime de rentes du Québec (RRQ) dans le cadre de la consultation publique du gouvernement du Québec sur le régime, qui a lieu tous les six ans.

S'appuyant sur son énoncé public de 2019 intitulé *Une retraite reportée pour des prestations plus élevées – Adapter les programmes de retraite d'aujourd'hui aux réalités de demain*, l'ICA est favorable, en général, aux changements proposés à l'âge d'admissibilité comme moyen pour les retraités et retraitées de maximiser leur revenu de retraite en reportant le paiement de ces prestations. L'ICA appuie également d'autres mesures proposées, telles que l'augmentation de la limite actuelle pour commencer à recevoir une rente de retraite du RRQ à 75 ans et la cessation des cotisations après 65 ans pour ceux et celles qui reçoivent une rente.

« Le Régime de rentes du Québec doit s'adapter aux changements attendus pour le travail des personnes plus âgées. La prochaine génération d'aînés et d'aînées cessera de travailler beaucoup plus progressivement et au-delà de 65 ans. Il faut encourager les gens à toucher une rente plus élevée à un âge plus avancé pour être mieux protégés contre les risques d'investissement, d'inflation et de longévité », déclare Michel St-Germain, FICA et ancien président de l'ICA, qui a dirigé le groupe d'experts de l'ICA qui a fait une présentation à l'audience publique.

[Lire les commentaires de l'ICA sur le RRQ.](#)

[Lire l'énoncé public 2019 de l'ICA.](#)

Contact pour les médias

Josée Gonthier

Gestionnaire, Services linguistiques et affaires publiques
Institut canadien des actuaires

media@cia-ica.ca

613-236-8196, poste 106

Abonnez-vous à notre [liste de diffusion](#) pour demeurer à l'affût des nouvelles et des annonces de l'ICA!

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle au Canada. Nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour améliorer la vie des gens au Canada et à l'échelle du monde. Nos plus de 6 000 membres utilisent leurs connaissances en mathématiques, en statistiques, en analyse de données et en affaires dans le but de prodiguer des services et des conseils de la plus haute qualité afin d'aider les personnes et les organisations canadiennes à faire face à leur avenir en toute confiance.